

La graphie dans l'enseignement du berbère (Algérie/Maroc) : le point nodal¹

Nacira ABROUS

Doctorante, Iremam, Aix-Marseille Université

Introduction

J'aborde les usages graphiques dans l'enseignement du berbère dans une démarche comparée entre l'Algérie et le Maroc. Il sera question de la mise en œuvre des différentes graphies à travers l'analyse des dispositifs administratifs et des outils didactiques mis en place dans les expériences actuelles d'enseignement. Et, au regard des contextes respectifs, sur la base d'observations, je me pencherai sur l'impact de ces interventions institutionnelles sur les réalités sociolinguistiques liées à l'avancement de l'intégration de la langue berbère dans l'environnement institutionnel et sociale dans les deux pays.

Je me suis principalement basée sur les données factuelles recueillies en m'appuyant sur la littérature académique berbérissante. Elle intègre un long travail de réflexion autour sur l'aménagement de la langue berbère dans tous ses aspects : S. Chaker (1982, 1996a, 1998), G. Camps, H. Claudot-Hawad, S. Chaker et D. Abrous (1996), A. Bounfour (1995, 2004, 2008), A. El Mountassir (1994) et K. Naït Zerrad (1995, 2002, 2009), sur les plans synchronique et diachronique, et cela dans le cadre des approches d'aménagement linguistique et/ou d'anthropologie politique.

¹ Aspect partiellement abordé dans un article de la *REB*, 9, 2014, p. 11-37 : « L'enseignement du berbère en Algérie/Maroc : quelques éléments de comparaison d'expériences en cours ».

Les parcours historiques des deux processus pris en exemple, éclairent sur les conditions de l'aménagement réalisé dans des sphères académiques extra institutionnelles pour les associer aux données sociolinguistiques qui revêtent une importance significative dans la standardisation de la langue, voire de sa codification, dont le choix de la graphie. Celle-ci constitue le premier axe dans le sens où elle détermine l'intervention totale ou partielle de l'administration sur la base d'une idéologie linguistique.

Mise en œuvre de l'enseignement, de ses supports : la graphie

Etapas initiales

En apparence, la question semble plus épineuse en Algérie en raison de la polygraphie et du caractère non obligatoire de la matière dans l'enseignement. Toutefois, les rebondissements que connaît la situation marocaine révèlent des distorsions et imposent une lecture minutieuse.

Algérie : Inaugurés respectivement en 1990 et 1991, les départements de berbère de Tizi-Ouzou et de Bougie ne reçoivent pas de prescriptions concernant la question de la graphie. La graphie latine était admise de fait, la voie étant déjà balisée par les berbérissants dans les sphères académiques extra-institutionnelles et dans les pratiques associatives et militantes. Toutefois, seuls les enseignements dédiés à la pratique et à l'écriture de langue sont enseignés en berbère, le reste des enseignements est donné en français, ce qui laisse la question de la codification en suspens². En 1995, le lancement des classes-pilotes s'étant effectué dans l'urgence, la question de la graphie n'a fait l'objet d'aucune déclaration officielle ou de débat, y compris dans les milieux universitaires (N. Abrous 2010). En raison de la forte proportion des locuteurs kabyles dans la première promotion des enseignants lors d'un stage de perfectionnement organisé à Ben Aknoun, la graphie utilisée pour l'enseignement officiel à partir de 1995 (classes pilotes) est latine de façon tout à

²Les cours précurseurs de Dahbia Abrous à Bougie et de Mohand Ouamar Ousalem à Tizi-Ouzou.

fait prédominante. Toutefois, la « polygraphie » était une réalité pour la minorité d'enseignants Touaregs (tifinagh), Chaouis et Mozabites (arabe).

Maroc : Lors de la mise en place de l'IRCAM, le débat sur le choix d'une graphie a été relativement intense mais a été très vite évacué : le choix s'est porté sur le tifinagh, mettant fin à une controverse peu médiatisée (cf. Akhiate, 2012) et (Bounfour, 2003) et aux contradictions (entre « latinistes » et « arabisants ») émanant des milieux conservateurs baathistes et/ou islamistes (Pouessel, 2008), milieux de la Gauche marocaine, etc. L'IRCAM n'a pas seulement officialisé le choix de l'alphabet tifinagh (pour les caractères) mais il a, aussi, opté, à l'instar de l'usage opéré pour le latin, pour une écriture phonologique (avec la suppression de la voyelle "neutre").

Salem Chaker (2004), relève que *« sur un plan plus technique, pour tous les berbérissants sérieux qui se sont penchés sur cette question, la réponse ne fait pas de doute et, pour ma part, je m'en suis expliqué depuis plus de 20 ans : une diffusion large du berbère passe nécessairement par la graphie latine, parce que l'essentiel de la documentation scientifique disponible est dans cette graphie, parce qu'un travail significatif d'aménagement de cette graphie a été mené, depuis au moins 50 ans, parce que l'essentiel de la production destinée au grand public (revues associatives, production littéraire), au Maghreb comme en Europe, utilise cette graphie. »*.

Ahmed Boukous (2010) explique de son côté que : *« La démarche adoptée dans la confection de l'alphabet tifinagh standard répond aux besoins de l'aménagement de cet alphabet en vue de son adaptation au système phonologique de l'amazighe standard marocain. C'est pourquoi il a été nécessaire de procéder à des amendements qui ont modifié la forme de certains signes empruntés aux notations du néo-tifinagh »*.

En mettant en exergue les arguments d'historicité et d'authenticité, l'IRCAM, dans cette démarche médiatrice mais aussi parce que les partisans de la graphie latine, quoique fort nombreux, n'étaient probablement pas en mesure d'assumer publiquement leur choix face à un argument aussi symboliquement fort. On

remarquera que ce ne sont pas non plus les usagers « traditionnels » de la transcription arabe qui s’y opposent car la pratique réelle au Maroc était diverse et fluctuante, avec un usage fortement ancré des caractères arabes dans le Sous. Ainsi, des voix académiques confirment par ailleurs, que le critère « subjectif » et/ou idéologique pourrait avoir présidé à ce choix.

Bounfour (2008) avance que « *Il est clair que cette conception de l'historicité ne permet pas d'évaluer la validité strictement technique des trois alphabets. Elle privilégie la graphie voulue a priori. Néanmoins, cela pose une question : quelles motivations, autres que techniques, invoquent les acteurs du champ berbère pour préférer telle ou telle graphie ?* »

Premiers rebondissements

Algérie : La situation s’enlise très vite, des signes d’instabilité sont constatés. En 1997, le Ministère de l’Éducation nationale édite le premier manuel officiel de berbère, *Lmed tamazight* (apprend tamazight) destiné au niveau de la 7^{ème} année fondamentale (= 1^{ère} année de collège). Il s’agit d’un recueil de textes anonymes pour la majorité, représentant les quatre variantes principales et en polygraphie (latin, tifinagh, arabe), les textes sont suivis de consignes de retranscription. Ce manuel n’a pas connu l’utilisation attendue. Cela nous amène à formuler deux hypothèses explicatives :

– Une position de non-gestion qui pourrait mener à *posteriori* à une intervention tranchée en défaveur des caractères latins ?

– Une reconnaissance « insidieuse » de la diversité de la réalité des pratiques, mettant ainsi en place tendanciellement une situation dans laquelle « un géolecte correspond à une transcription », et travers elle une institutionnalisation de la polygraphie ?

Dans les manuels diffusés à partir 2003 la graphie tifinagh disparaît progressivement du paysage didactique officiel et cela à travers trois étapes :

• **Le « premier » manuel de 1997 :** le tifinagh figure comme « objet/activité » d’enseignement : tableaux, activité dirigée de transcription, etc.

- **Jusqu'en 2006** : les titres des manuels sont transcrits dans les trois graphies. Le tiffinagh apparaît uniquement en première de couverture.

- **2007-2009** : seules les graphies latine et arabe sont présentes.

Les manuels examinés s'articulent en deux parties latine et arabe. Les enseignants ayant élaboré ces supports sous la responsabilité d'un coordinateur du MEN ont été sollicités uniquement pour la version « latine en kabyle » et n'ont pas été associés au projet de « re-transcription » en caractères arabes. Ils n'ont pas été pas non plus associé à l'élaboration des supports destinés aux autres dialectes qui eux ne sont pas représentés dans les groupes de travail.

- Les destinataires des manuels se retrouvent ainsi confrontés à un « duel programmé » (latin/arabe) qui gèle l'option du tiffinagh comme troisième voie, et dont l'exclusion est déjà entérinée. Aucun débat médiatique n'a eu lieu autour de cette question. Cela révèle d'une part, le conflit réel et structuré qui oppose un usage bien ancré et prédominant dans la production littéraire (le latin), mais stigmatisé par les choix de l'administration et, d'autre part, une démarche favorable à l'arabe, émanant de l'Institution et de ses cadres.

- La région de l'Aurès est celle où se traduit le plus significativement ce tiraillement puisqu'on y rencontre les trois usages graphiques.

Quant au positionnement « implicite » du HCA sur ce sujet, il confirme la position non homogène de l'Etat et cela : de très nombreuses publications littéraires et scientifiques, régulières et de qualité, ont été produites et éditées dans une graphie latine maîtrisée se situant dans la continuité de la tradition académique extra-institutionnelle.

Cela renforce nos hypothèses concernant la non gestion et/ou gestion aléatoire de cette question et cela nous amène à émettre plusieurs remarques :

- L'absence de coordination administrative et de concertation entre les différentes instances parties-prenantes, qui se positionnent chacune de manière autonome, en fonction de rapports de forces internes spécifiques ;

- L'administration et les différentes tutelles ne semblent pas envisager de s'engager ouvertement dans le débat sur l'aménagement de la langue à l'échelle

intra-dialectale et inter-dialectale, voire sur la codification graphique. Paradoxalement, on constate pourtant l'ouverture d'un champ assez large aux opportunités d'usage et de diffusion des caractères arabes (sites Web des chaînes de TV et radios, génériques et sous-titrages sur la chaîne4 Tamazight).

Maroc : Le tfinagh graphie officielle. Tous les manuels et les autres supports à vocation pédagogique ont été élaborés en tfinagh-Ircam y compris ceux élaborés dans des cadres « indépendants ». Rachida El Berkani, 2010 : 375-376) souligne dans sa thèse que *« le problème de la référence à la graphie latine n'est pas noté dans les classes [...] lors de la formation des enseignants et dans un exercice de segmentation, la remarque qui a été notée est que les enseignants, en se référant au tableau des correspondances tfinaghe-caractères arabes-caractères latins et suite à la non-maîtrise de l'alphabet tfinaghe, font des correspondances tfinaghe/arabe et tfinaghe/français pour déchiffrer un texte et pour pouvoir le segmenter selon le sens des mots. Par exemple, une enseignante réécrit le texte à segmenter en caractères latins pour ainsi définir les mots graphiques et appliquer les règles orthographiques liées à l'amazighe. »*

L'activité de communication est placée au début de chaque unité didactique et le temps et l'espace qui lui sont consacrés sont importants. Cette activité liée au domaine du fonctionnement de la langue (grammaire, conjugaison et lexicque) tient compte des structures linguistiques étudiées. L'observation et les enquêtes documentées que nous avons menées nous ont conduits à des constatations préliminaires qui gagneraient à être consolidées :

- Les manuels consacrent les deux tiers de leurs unités à l'activité d'écriture ce qui est tout à fait ordinaire en raison du fait qu'ils sont destinés, en théorie, à des élèves de première année qui ne sont pas familiarisés avec l'écriture en général. Mais il a été signalé que dans certains établissements, l'enseignement du berbère ne démarre qu'en deuxième ou troisième année.
- En raison de l'existence d'une catégorie d'instituteurs non berbérophones, les activités de « graphisme » sont particulièrement importantes quand elles ne sont

pas exclusives. Cela a été confirmé par les témoignages d'enseignants ainsi que par la thèse de El Hocein Farhad (2012) qui souligne que « enseigner l'amazighe ne signifie pas enseigner le tifinagh ». El Mountassir (2008), dans une contribution basée sur l'observation en contexte didactique, souligne que *la principale difficulté des langues qui sont récemment intégrées à l'enseignement, comme c'est le cas du berbère au Maroc, c'est de trouver un équilibre entre les usages (variations) linguistiques et la norme enseignée à l'école.* ». Cela vaut autant pour l'élaboration d'une langue standard, norme à enseigner et la normalisation du système d'écriture en tifinagh.

Quelques données collectées, révèlent que les enseignants ont, pour la majorité, appris le tifinagh au cours de la formation initiale, alors que ceux qui ont fréquenté le milieu associatif sont déjà familiarisés avec cet alphabet sans pour autant en avoir fait un usage systématisé. Cet apprentissage est considéré par certains enseignants comme la graphie du berbère, leur langue, et pour d'autres, étant non berbérophones, ils sont face à un premier apprentissage du tifinagh « activité à intégrer dans leur classe ».

De l'espace didactique à la réalité sociolinguistique

Algérie : Sur le plan didactique et pédagogiques, il n'existe pas d'évaluation normative réelle. Le caractère facultatif ne le permet pas, l'évaluation reste symbolique. L'absence d'une épreuve nationale d'évaluation des compétences d'écriture traduit fort probablement un refus des tutelles d'être amenées à « statuer » sur tous les aspects liés à la codification et à la régulation de la matière enseignée et cela malgré le nombre d'élèves qui suivent cet enseignement (208 996 en 2013), dont 90 % en Kabylie, pratiquant la graphie latine.

Maroc : Le prolongement de la vie scolaire étant l'environnement immédiat, il n'existe quasiment pas de production de littérature jeunesse dans cette graphie. Si nous considérons les usages actuels de certains milieux culturels et universitaires au Maroc, ils manifestent plutôt une revitalisation de l'usage des caractères latins,

dans la production littéraire et associative notamment : dans le Rif, le Sous et le sud-est.

L'appropriation du tiffinagh ne semble pas être effective chez les apprenant au regard de la « généralisation horizontale et verticale » annoncée en 2003. Nous nous retrouvons par exemple en 2011³ avec une répartition assez dense dans la région Sous-Massa-Draa (**1600 écoles : 256.420 élèves**) pendant que Meknès Tafilalt affiche **418 écoles : 177.533 élèves**. On note avec étonnement la faible intégration de cet enseignement dans une région comme le Rif s'étalant sur une partie de l'Orientale et Taza-Taounat-Al Hoceima et une présence quasi symbolique dans les régions de Doukala et Oued Dhab-Lagouira.

Certaines données traduisent une rupture de la chaîne institutionnelle ; certaines administrations et organismes publics, des formations politiques, des associations utilisent le tiffinagh pour leurs enseignes et en-têtes : la langue et la graphie y sont souvent erronées et non maîtrisées : traductions approximatives, absence de segmentation. Notre hypothèse est l'absence quasi certaine de coordination entre les ministères et les organismes concernés. De telles mises en œuvre sont censées être encadrées par des cahiers des charges reflétant les textes législatifs et un suivi administratif. Il est intéressant de relever à ce propos une absence de réactions de la part des défenseurs les plus en vue de la graphie tiffinagh. Quant à l'usage des caractères arabes il semble désormais presque marginal malgré la longue tradition ancrée dans les milieux chleuhs lettrés notamment, ce qui constitue une vraie rupture avec les pratiques observées jusque-là.

Somme toute, le Maroc semble à travers ce choix, confirmer les représentations liées à la langue et à la culture berbères, celle de la priorité symbolique, muséographique sur le pragmatisme scientifique, au détriment de l'efficacité et de l'expérience capitalisée dans le monde académique berbérisant.

³ Chiffres du MEN Maroc non publics.

Conclusion

L'aménagement linguistique dans le domaine berbère et son intégration dans l'environnement culturel et politique continue de s'affirmer dans les espaces académiques extra-institutionnels, ce qui assure sans doute la pérennité d'une intervention progressive et raisonnée sur la langue (le corpus), mais maintient également une situation de fragmentation et de dispersion, favorisant la stigmatisation et la non-prise en compte de ces propositions par l'Institution. Ainsi, l'indécision apparente, volontaire ou non, sur la question de la graphie en Algérie et la faiblesse de la mise en œuvre au Maroc, révèlent l'inadéquation des choix institutionnels, et témoignent probablement de l'incapacité ou l'absence de volonté des États à mettre en œuvre des outils concrets pour une implémentation réelle.

Les démarches d'institutionnalisation semblent donc connaître de sérieuses résistances et ont un impact faible tant que des mesures radicales d'implémentation ne seront pas envisagées à tous les niveaux de la vie citoyenne.

Bibliographie

- AKHIATE Ibrahim, 2012. *Al Nahda Al Amazighiya kama ichtouha* (L'éveil amazigh comme j'ai l'ai vécu) AMREC. Rabat.
- CHAFIQ Mohamed, 1991. *Quarante-quatre leçons en langue amazighe*. Édition arabo-africaine, Rabat.
- BOUKHRIS Fatima, 2003 : « Tradition berbérissante et prémices de la standardisation de l'amazighe », in *Prologue*, Revue Maghrébine du Livre, n° 27/28, pp. 35-42.
- BOUNFOUR Abdellah, 2008. –« Un cas de politique de standardisation linguistique. A propos de la graphie tifinagh au Maroc », dans K. Naït-Zerrad (éd.), *Revue des études berbères Vol.5*, 2010, Inalco, Paris.

- BOUNFOUR Abdellah, 1983. -« Substitution ou normalisation linguistique : remarques historiques sur le Maroc » dans Calvet, L. J. (éd.) *Sociolinguistique du Maghreb*, Journées d'étude. Centre de Recherche Linguistique, pp. 49-60.
- BOUMALK Abdallah, 2009. « Conditions de réussite d'un aménagement efficient de l'Amazighe », *Asinag*, 3, p. 53-61. Rabat. Ircam.
- CAMPS Gabriel. , CLAUDOT-HAWAD Hélène, CHAKER Salem et ABROUS Dahbia., 1996. -« Écriture », *Encyclopédie berbère*, 17. Aix-en-Provence, Edisud, p. 2564-2585
- CHAKER Salem, 2010. « La codification graphique du berbère : Etat des lieux et enjeux », communication envoyée au colloque *La standardisation de tamazight*. Actes du colloque organisé par le HCA du 21 au 23 septembre à Boumerdès. Alger. Publications du HCA.
- CHAKER Salem, 2010. « Un standard berbère est-il possible ? Entre réalités linguistiques et fictions », *Revue des Etudes Berbères* 5, Inalco, Paris, p. 77-89.
- CHAKER Salem, 2009. Entretien réalisé par Meftaha AMEUR dans *Asinag*, 3 (IRCAM) ; *Aménagement de l'amazighe : motivations, méthodologies et retombées*. Rabat.
- CHAKER Salem, 1996. (24-25 juin) Propositions pour une notation usuelle à base latine du berbère, Atelier -«Problèmes en suspens de la notation usuelle à base latine du berbère »*Synthèse des travaux et conclusions*. Centre de Recherche Berbère. Paris. INALCO.
- CHAKER Salem, 1994, "Pour une notation usuelle du berbère à base tiffinagh", *Table-ronde "Phonologie et notation dans le domaine berbère"*, Paris, Inalco, 26-27 avril 1993 [= *Etudes et Documents Berbères*, 11, pp. 31-42.
- CHAKER Salem, 1982. - « Propositions pour une notation usuelle du berbère (kabyle) », *Bulletin des Etudes Africaines de l'Inalco* (Paris), II/3, 1982, pp. 33-47
- El MOUNTASSIR Abdellah, 1994. -« De l'oral à l'écrit, de l'écrit à la lecture. Exemple des manuscrits chleuhs en graphie arabe", *Etudes et documents*

- berbères*, 11, p. 149-156. *Fichier de Documentation Berbère*, 120, 1973 (IV) : "A propos de quelques changements de transcription", p. 45-50.
- EI MOUNTASSIR Abdellah, 2008. -« L'enseignement du berbère au Maroc. De quel berbère parle-t-on ? », La standardisation du berbère à la lumière des évolutions récentes dans le Nord de l'Afrique et en Europe. Actes du colloque - 6 et 7 Octobre, REB Vol.5, 2010, Inalco
- NAIT-ZERRAD Kamal, 2002, -« *Les systèmes de notation du berbère* » dans : D. Caubet, S. Chaker, J. Sibille (éds), *Codification des langues de France*, p.331-340, L'Harmattan, Paris.
- POUESSEL Stéphanie 2008. « Les enjeux politiques et identitaires du *tifinagh* au Maroc : écrire la langue berbère au royaume de *Mohamed VI* », *Revue des mondes musulmans et de la Méditerranée*, 123 : 227-252.

Ressources numériques

- BOUNFOUR Abdellah, 2011. - « Une constitution marocaine qui sanctifie le système » Entretien accordé à *Tamazgha* jeudi 18 août. [En ligne] <http://tamazgha.fr/Constitution-comme-une.html>. Consulté le 15 février 2004.
- BOUNFOUR Abdellah, 2003. *La situation actuelle du berbère au Maroc*. Conférence, Paris [En ligne] <http://www.tamazgha.fr/La-situation-du-berbere-au-Maroc,172.html>. Consulté le 15 février 2004.
- CHAKER Salem, 2004. A propos des tfinagh et de la prise en charge de tamazight : Le point de vue d'un berbérisant kabyle, interview accordée à *Tamazgha* <http://www.tamazgha.fr/Tifinagh,133.html>. Consulté le 15 février 2004.
- Mohammed Boudarham, 2013 (29 mars) Reportage « Ma vie de prof d'amazigh » *Tel Quel* [En ligne] <http://www.telquel-online.com/Le-Mag/Reportage-Ma-vie-de-prof-d-amazigh/563>. Consulté le 29 avril 2013.